

Je suis, nous sommes, ravi(s) de vous accueillir ce soir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, pour partager quelques instants sous le signe de la convivialité, et nous le verrons tout à l'heure, sous le signe du dévouement et de la solidarité. Pour échanger de sincères vœux de bonheur et de tout ce qui y contribue. Pour remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour le dynamisme de notre village, dans la vie associative, à l'école, dans la vie économique ou culturelle. Dans tous ces petits gestes du quotidien qui nous rassurent et qui nourrissent confiance et espoir.

Nous en profiterons aussi pour freiner un peu le temps qui passe et faire un point rapide – je vous rassure – des affaires en cours et des projets.

- En 2017, nous avons célébré 11 mariages, une noce de diamant, 1 baptême républicain. Nous avons accueilli 16 bébés Courlonnais mais nous avons dû, hélas, enregistrer 14 décès.

14 déclarations préalables et 10 permis de construire ont été déposés et instruits ou sont en cours d'instruction.

Sont entrés en vigueur au 1^{er}. Janvier les chiffres de population dits « millésimés 2015 » et calculés conformément aux méthodes en

vigueur : on retiendra que, selon le comparatif fourni par l'Insee, la population Courlonnaise est passée de 1195 (millésime 2010) à 1232. Ce qui confirme une progression douce mais ininterrompue depuis plusieurs années.

En 2017, selon l'étude que publient, comme chaque année, conjointement l'AMF et la Banque Postale, l'indice des prix des dépenses communales s'est révélé une fois encore supérieur à l'inflation. Rappelons que cet indice, appelé aussi « panier du Maire » (en référence au « panier de la ménagère ») est un indice spécifique qui mesure l'inflation constatée pour les communes. Au-delà de cet aspect, la tendance lourde, à l'œuvre depuis des années, s'est confirmée : réduction constante de moyens, réformes institutionnelles incessantes, prolifération paralysante et coûteuse de normes éphémères, l'une chassant l'autre. Nous arrivons peu à peu à un stade où, après avoir cumulé les tours de vis budgétaires sous plusieurs gouvernements, les collectivités sont placées dans une situation périlleuse, au bord de l'asphyxie. Les 10 milliards d'économies que devront réaliser les collectivités locales et territoriales, annoncés par celui qui n'était pas encore Président de la République, se sont transformés en 13 milliards, 21 milliards si l'on en croit les calculs faits par le Sénat. Un sondage réalisé par

Opinion Way pour la chaîne Public Sénat, fin novembre, montre que 68% des Français estiment que le gouvernement demande trop aux maires. Et l'intercommunalité n'est pas mieux lotie.

Seulement 43% des présidents d'intercommunalités supposent que l'investissement pourrait redémarrer en 2018, mais faiblement. 63% considèrent que leurs marges de manœuvres en fonctionnement sont étroites, et même nulles pour 25%.

En dépit de ce contexte dépressif et au prix de perpétuels casse-têtes, nous avons pu maintenir les taux d'imposition locale. Nous avons renforcé la défense incendie, amélioré partiellement l'éclairage public. Nous avons modernisé l'équipement pédagogique de l'école. Favorisé l'installation d'un cabinet d'infirmiers. Accueilli avec grand plaisir l'implantation de la boulangerie-pâtisserie et la réorganisation de l'épicerie-bar. Mis en place le service de paiement en ligne, connu sous le nom de Tipi. Nous nous sommes inscrits dans le schéma directeur d'alimentation en eau potable, avec 5 autres communes, dispositif destiné à mieux connaître nos réseaux, à pointer les problèmes existants, réglementaires ou techniques, quantitatifs ou qualitatifs, tant au niveau de la ressource qu'au niveau des systèmes de production et de distribution, à identifier les secteurs fuyards afin d'y

remédier. Ceci avec l'aide de l'Agence de l'Eau. Nous sommes intervenus, à plusieurs reprises, pour la prise en compte de la nécessité de réparer le trottoir dégradé rue Maria Lamy. Nous rénovons le dispositif d'accueil téléphonique de la Mairie. Nous avons fait procéder à la pose de caniveaux et trottoirs rue des Berceaux. A divers travaux d'entretien de voirie, subventionnés par le Conseil départemental de l'Yonne à hauteur de 15%, et de réfection de chemins ruraux (chemin des Pinsons et de Bachy). Nous avons signé la promesse d'acquisition d'un bâtiment rue de Bray, de façon à prévoir un accès intérieur aux futurs logements qui seront créés à l'étage -au-dessus de la boulangerie-, avec l'appui du Conseil régional de BFC et de l'Etat via la DETR. Pardon pour cet inventaire à la Prévert ; croyez-bien que nous aimerions faire plus, mais que nous faisons selon les contraintes défavorables que j'ai évoquées tout à l'heure.

La quinzaine 2018 du Printemps des Poètes aura pour thème :
l'ardeur.

De l'ardeur, il en faudra dans les mois qui viennent. Pour continuer à analyser nos propres pratiques afin d'en tirer une efficacité plus

grande. Pour progresser dans le dossier de création des logements dans le bâtiment de la Place du Four. Pour suivre de près le projet de création d'une halte nautique au sein de la réalisation d'une voie verte (véloroute, de Misy à Joigny, par les chemins de halage) que portent la Communauté de Communes et le Pôle d'équilibre territorial rural dans le cadre d'un contrat fluvestre avec la Région Bourgogne Franche Comté. Pour prescrire divers aménagements rue du Lavoir et rue des Préaux, en sortie de village, vers Vinneuf. Pour avancer dans la future tranche d'assainissement collectif, par des études préalables, dans la mesure où les travaux de reconfiguration de la Station d'épuration sont enfin sur le point de démarrer. Pour suivre les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques qui s'annoncent dans une partie de la Grande Rue. Ainsi que les travaux de réfection de voirie rue du Gué de la Forge notamment et les travaux annexes de voirie rue de la Grange aux Pesmes. Il nous faudra aussi porter une attention particulière au problème d'évacuation, de canalisation des eaux pluviales, problème qui a pris, depuis quelques années, une ampleur singulière.

Là encore, je ne dresse pas un catalogue détaillé, d'autant que nous devons encore apporter collectivement des précisions sur ce

programme.

Mais ce qui est certain, c'est qu'à l'ardeur nous ajouterons la vigilance. Vigilance pour promouvoir les atouts qui sont les nôtres, pour porter une véritable ambition territoriale, veiller à un aménagement du territoire équilibré. Par exemple, nous sommes et serons aux côtés de nos amis de Sergines qui, après avoir perdu le bureau de poste, la perception, viennent d'apprendre que la gendarmerie sera fermée d'ici trois ou quatre ans. Et nous plaidons avec force pour que le collège, que le Conseil départemental de l'Yonne entend construire dans le Nord de l'Yonne, le soit justement à Sergines où le terrain est disponible juste à côté du gymnase. Cette implantation Serginotte est la seule qui puisse répondre aux exigences d'un aménagement équilibré et prendre en compte les besoins de la population, des élèves et des familles.

Oui, M. le Président de la République, chaque matin, nous nous demandons ce que nous pouvons faire pour notre pays. Et chaque matin, - comme à tout moment de la journée- nous réaffirmerons que le maillage communal, en complémentarité avec les regroupements intercommunaux (dès lors qu'ils sont librement consentis et choisis), est une force pour l'action publique de

proximité et pour l'engagement citoyen. Nous le répèterons sans cesse de sorte que le Charles Trenet du futur n'ait pas à composer une chanson qui s'intitulerait « Que reste-t-il de nos communes »...

Tout cela, au fond, peut nourrir de l'enthousiasme et de la détermination.

Nous vous souhaitons une excellente année 2018, avec le vif espoir qu'elle verra très vite la solution pour le retour en France des petits enfants et du fils de Chantal, notre factrice. A ce propos, je vous rappelle le repas solidaire qu'organise l'association Help Lisa et Tony dimanche 21 janvier en cette même salle, à midi.

Bonne année et merci de votre attention.